

Document

Une trentaine d'organisations dénoncent les dérives policières (22.07)

Reuters – 21.07

Une trentaine d'organisations, dont le Syndicat de la magistrature et la Ligue des droits de l'homme, dénoncent dans un communiqué "l'alarmante banalisation des atteintes aux droits et libertés" en France.

Dans un communiqué commun, 34 associations, collectifs, syndicats et partis politiques réunis au sein du Collectif liberté, égalité, justice (CLEJ) réclament notamment un moratoire sur l'usage par les forces de l'ordre d'armes de type flash-ball et Taser.

Les Verts ont déposé vendredi dernier une proposition de loi pour obtenir l'interdiction de l'utilisation par la police et la gendarmerie de ces deux armes.

Le syndicat majoritaire de policiers, l'Union syndicale majoritaire, souligne dans un communiqué que "le flash-ball est une arme défensive, non létale, et qu'en l'utilisant ce sont surtout de nombreux policiers qui ont ainsi évité d'être blessés lors de manifestations très violentes".

Les 34 organisations demandent l'ouverture d'une information judiciaire pour faire la lumière sur les incidents survenus le 8 juillet à Montreuil (Seine-Saint-Denis) lors de la dispersion par la police d'une manifestation contre l'évacuation d'un squat.

Plusieurs personnes ont été blessées, dont un jeune homme qui a perdu un oeil.

"Depuis 2005, ce ne sont pas moins de sept personnes qui ont perdu un oeil dans les mêmes conditions, dont cinq pour la seule année 2009", écrivent les signataires du communiqué, où ils dénoncent aussi les "contrôles ou interpellations au faciès", le "délict d'outrage" et les "gardes à vue abusives".

"Il est inacceptable que la police, dont le principal objet est d'assurer la sécurité des personnes, puisse être perçue, en raison de certaines de ses pratiques, comme une menace", ajoute-t-on.

Le Parti communiste français (PCF), le Nouveau parti anticapitaliste (NPA), les Verts, la CGT, la CFDT, Sud-Education, le Syndicat des avocats de France (SAF), Agir ensemble contre le chômage (AC!) et l'Union syndicale de la psychiatrie figurent au nombre des signataires de cet appel.